



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

code des marchés publics

Question écrite n° 12626

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conditions d'attribution des marchés publics. La réforme du code des marchés publics est une priorité. Il rappelle que les professionnels du bâtiment attendent beaucoup de cette réforme qui devrait notamment faciliter l'accès des PME à la commande publique. L'attribution au mieux-disant, l'encadrement de la sous-traitance, l'instauration d'un véritable délai de paiement sont autant de sujets qui méritent d'être traités dans le cadre de cette réforme, sans oublier la détection et l'élimination des offres anormalement basses. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser le calendrier de la réforme et sa teneur ainsi que ses intentions sur l'importante question de l'élimination obligatoire des offres anormalement basses.

Texte de la réponse

L'égalité d'accès de l'ensemble des entreprises à la commande publique, et particulièrement des P.M.E., a retenu toute l'attention du Gouvernement en raison de l'impact économique de l'achat public et de la nécessité de maintenir un tissu d'entreprises dense et dynamique. C'est pourquoi les aspects concernant les possibilités d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics - allotissement, encadrement de la sous-traitance et amélioration des délais de paiement en particulier - font l'objet d'une étude attentive dans le cadre des réflexions menées en vue de la réforme. De même, la réflexion a été reprise en ce qui concerne le problème des offres anormalement basses, qui ne vise d'ailleurs pas uniquement les PME. C'est à la lumière des conclusions de l'étude en cours des éléments de concertation supplémentaires, qui pourraient être rendus nécessaires, que les orientations définitives seront traduites dans un projet de loi.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12626

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1862

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3264